



OVINS

Symptômes et traitements de la coccidiose

La coccidiose est une maladie contagieuse. Comment la reconnaître et la traiter ?

Si de jeunes agneaux à partir d'un mois d'âge présentent une diarrhée verdâtre ou noirâtre, qu'ils ont une laine «piquée» (sèche et hirsute), et qu'ils se lèchent le ventre donnant à la laine un aspect marbré, la coccidiose peut être suspectée. Liée au développement de coccidies dans l'intestin, cette pathologie entraîne des baisses de croissance qui peuvent être sévères et dans tous les cas, des lots d'agneaux hétérogènes. Et comme toute atteinte de parasitisme interne, elle peut favoriser des épisodes d'entérotaxémie avant même les premiers symptômes. Seuls les jeunes sont sensibles, les brebis adultes deviennent résistantes. Un stress (sevrage, changement d'alimentation...) est souvent un facteur déclenchant.

Douze espèces de coccidies sont connues en ovins, mais seulement trois sont pathogènes, les autres étant inoffensives. C'est la raison pour laquelle, lors d'une coproscopie, un typage des espèces est nécessaire.

Plusieurs traitements possibles

S'agissant d'une maladie contagieuse (les animaux infestés rejettent les coccidies qui vont être ingérés par un hôte sensible), l'ensemble du lot d'agneaux doit être traité en cas d'infestation. Trois types de produits sont aujourd'hui utilisés : la sulfadimérazine (ou sulfadiméthoxine) pendant trois à cinq jours, le Vecoxan® ou bien Baycox ovin® en une seule administration. Pour les éleveurs à risques, un traitement préventif contre les signes cliniques peut être réalisé. Les trois précédents anthelminthiques cités précédemment auxquels s'ajoute le Décoquinat (distribué pen-



Seuls les agneaux sont sensibles à la coccidiose, les adultes deviennent résistants.

dant un mois) sont alors utilisés en traitements préventifs. Des cas de résistance ayant été observés, il est conseillé de changer de produit lorsque ce dernier est réalisé en systématique.

Attention aux strongyloïdes

Une infestation par les strongyles de bergerie est souvent concomitante de l'infestation par les coccidies. Elles sont synergiques sur le déclenchement et l'intensité des symptômes. Les agneaux ont alors tendance à se gratter, à se lécher la laine, laissant des ronds plus clairs sur celle-ci. Un traitement contre ces parasites est donc également fortement conseillé en parallèle du traitement contre la coccidiose (benzimidazole, levamisole ou endectocide oral).

Christelle Vaillant, conseillère ovine à la CDA 57 Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/ CIRPO

Contact
C. Vaillant 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

ENERGIE

La méthanisation une fin en soi ? Pas du tout

En termes de valorisation énergétique du biogaz, les choses ne sont pas encore bien arrêtées mais il existe des pistes pour améliorer la rentabilité des systèmes de cogénération ou d'injection. Système ORC, GNV et méthanation. Nous allons explorer les voies de développement de la méthanisation, où la recherche, l'industrie et le monde agricole travailleront de concert.

Le principe du système ORC (Cycle Organique de Rankine) est de transformer la chaleur émise par le moteur en énergie utile via un fluide de travail.

Il existe des mini-centrales s'appuyant sur le principe suivant : récupérer l'énergie thermique issue de la chaleur usuellement perdue au cours d'un processus pour la convertir en électricité, via l'exploitation d'un cycle thermodynamique, le Cycle Organique de Rankine ou ORC.

Au contact des gaz d'échappement, le fluide monte à une température de 80°C et se transforme en vapeur sous pression, laquelle va alimenter une turbine. La rotation de cette turbine produit alors de l'électricité. Le fluide repart à une température de 60°C. Une turbine installée sur un moteur de cogénération de 80 kW mis en place, permettra de produire entre 5 et 7 % d'électricité additionnelle. Ce qui génère 10.100 € HT/an de chiffre d'affaires pour un fonctionnement de 8.200 heures. Le retour sur investissement peut être estimé entre 4 et 6 ans, pour un investissement qui se situe entre 30.000 et 50.000 € selon la puissance.

Une piste à étudier, pour améliorer la rentabilité des systèmes en cogénération. En termes de valorisation thermique, les choses ne sont pas encore bien arrêtées. En effet, seul le delta entre l'eau chaude d'arrivée (+85°C) et l'eau de sortie (65°C) serait comptabilisée comme valorisée.

Dans 5 à 10 ans : la route du gaz : l'exemple du Gnv

L'objectif de division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 rend nécessaire, d'une part, la mise au point de nouveaux moteurs sans doute alternatifs au moteur à combustion interne, et d'autre



Le système Orc occupe une place réduite.

part, la diversification des carburants avec l'introduction progressive de carburants émettant moins de CO₂. Le Gaz Naturel Vert (GNV) est une voie déjà ouverte, surtout en industrie (cf. site du SYDEME de Morsbach).

Ces systèmes s'intègrent dans de véritables projets de territoire d'économie circulaire. Ce sont des investissements de plusieurs millions d'euros, hors de portée d'une exploitation moyenne, mais pas d'un groupement d'agriculteurs. Sur le schéma de la collecte du lait, du biogaz serait produit sur chaque ferme et collecté vers une unité de méthanisation équipée d'une station de purification et d'injection. Le bio méthane serait alors injecté dans un réseau vers une station GNV. Agriculteurs, transporteurs routiers, véhicules d'une collectivité ou particuliers seraient les utilisateurs de ce «Bio GNV». Il va sans dire qu'un tel projet, de par sa complexité technique, ses coûts, ses interlocuteurs tant de l'industrie, de la sphère politique de la finance et de la population serait long à mettre en œuvre.

Dans 10 à 15 ans : la méthanation ou le Power-to-gas

Le «Power-to-gas» est une notion clé lorsqu'il s'agit de stocker des énergies vertes. Le principe du «Power-to-Gas» repose sur le stockage de la surproduction des énergies renouvelables grâce à leur transformation en hydrogène ou en méthane. Ce faisant, le courant excédentaire issu d'installations photovoltaïques et éoliennes serait utilisé pour hydrolyser l'eau et en sortir l'hydrogène.

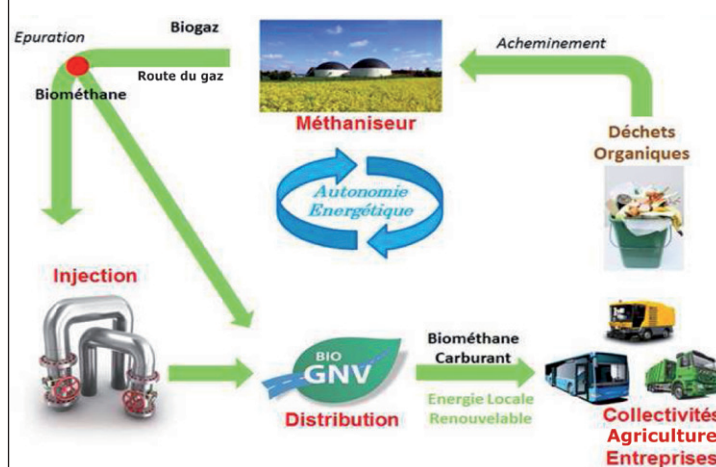
La méthanation est un procédé industriel consistant à faire réagir du dioxyde de carbone (par exemple issu d'une unité de méthanisation) avec de l'hydrogène afin de produire de l'eau et du méthane, stocké dans les réseaux en période creuse. Celui-ci dispose d'une capacité de stockage de 217 TWh, bien plus qu'il n'en faut. Cela permettrait de stocker l'électricité des jours voire des mois, le rêve de tout électricien.

Pour l'heure cette technologie n'est adaptée qu'à des centres gros producteurs de CO₂ se trouvant à proximité d'une unité de production d'électricité verte de forte puissance.

Système ORC, GNV et méthanation. La méthanation est une porte qui s'ouvre, un avenir sur de la technologie de pointe où la recherche, l'industrie et le monde agricole travailleront de concert. La route sera longue, mais les opportunités sont présentes. La volonté du monde agricole s'avèrera primordiale.

Alain BADOCC, consultant bâtiment

La route du gaz et le gaz naturel vert (Gnv)



REPAS DE SAINT VALENTIN

À LA FERME-AUBERGE DE CHANTERINE À VERNÉVILLE

Dîner le samedi 13 ou déjeuner le dimanche 14 février

Dans la chaleur des fermes auberges de Lorraine, partagez un repas savoureux en amoureux. Réservez votre repas sans plus attendre !

Au menu :

- Amuse-bouches et apéritifs des amoureux
- Montgolfière à l'émancé de volailles et blanc de poireaux
- Chapon aux cèpes, râpés de pomme de terre et légumes
- Cœur praliné ou soufflé à la fleur de sureau.



Dîner aux chandelles.
Chocolats maison offerts en fin de repas.

Contact : 03 87 61 87 88